

Image not found or type unknown



Acquisition de la nationalité française par mariage

Par **Algerien 95**, le **16/11/2014** à **11:14**

Bonjour

Je suis de nationalité française mon mari est de nationalité algérienne il va avoir rdv à la préfecture pour déposer son dossier tous les documents sont prêt sauf pour le niveau de la langue française le seul diplôme qu'il a c'est celui du SSIAP1.

On est marié depuis 2006 et il est en France depuis 2008.

Pouvez me donner plus d'information sur le déroulement de l'entretien lors du dépôt du dossier?

Merci pour votre retour